

# Le Centre patronal vaudois bat en retraite devant Orllati

● Un cadre avait jugé suspecte l'expansion du groupe en Suisse romande. Il a été écarté. Aujourd'hui, son directeur le désavoue publiquement.

SYLVAIN BESSON  
sylvain.besson@tamedia.ch

L'irrésistible marche en avant du groupe Orllati continue de faire des vagues dans le secteur romand de la construction. Un cadre du Centre patronal vaudois vient d'être publiquement désavoué par son directeur après avoir critiqué l'expansion de la société fondée par une famille d'origine kosovare.

Le cadre en question, Jean-Luc Pirlot, était intervenu le 14 octobre dernier dans l'émission «Mise au Point» de la RTS, pour dénoncer l'insolent succès d'Orllati et sa capacité à engranger marché sur marché au détriment de ses concurrents.

«Comment une entreprise qui est partie de rien, s'interrogeait-il, a-t-elle réussi à grimper aussi haut aussi vite? On ne comprend pas. On ne comprend pas comment Orllati a réussi à avoir un tel parc immobilier, à faire de tels investissements et à dégager encore de tels bénéfices. [...] Comment est-il possible d'obtenir des marchés à des tarifs inférieurs tout en dégagant des marges supérieures, si l'on en croit les résultats extraordinaires que fait l'entreprise Orllati?»

Jean-Luc Pirlot mettait aussi en doute l'objectivité de l'Administration cantonale, qui aurait favorisé le groupe basé à Bioley-Orjulaz (VD) au détriment de ses concurrents. Ce cadre du Centre patronal s'exprimait à l'époque en tant que secrétaire de l'Association vaudoise des graviers et des déchets (AVGD), dont sont membres Orllati et plusieurs de ses concurrents.

Reputé plutôt chatouilleux quant à sa réputation, le groupe Orllati a réagi à ces propos en interpellant le Centre patronal, employeur de Jean-Luc Pirlot. «En évoquant ses doutes et ses soupçons face aux caméras de la RTS, il s'est non seulement montré déloyal à l'égard de l'un des membres de son association, mais il a alimenté une ru-

meur dénuée de tout fondement, dénonce Véronique Chagnat, directrice de la communication d'Orllati. Nous sommes aussitôt intervenus auprès du Centre patronal pour que des mesures fermes et immédiates soient prises à son encontre.»

Le résultat de ces protestations ne s'est pas fait attendre. Le 15 novembre, les membres de l'AVGD, pour l'essentiel des exploitants de carrières, cimentiers ou transporteurs, apprenaient que Jean-Luc Pirlot quittait ses fonctions de secrétaire de l'association. Officiellement à cause de la «réattribution de certains mandats et d'une réorganisation de portefeuilles tenant compte de l'évolution de la charge de travail des uns et des autres». Mais il s'agissait bien d'une mise à l'écart, comme le confirme Christophe Reymond, directeur général du Centre patronal: «J'ai tout de suite vu que l'intervention de Jean-Luc Pirlot à «Mise au Point» était problématique. Il n'est pas normal ni souhaitable qu'une association prenne position sur la marche des affaires d'une entreprise en particulier.»

«Nous sommes intervenus pour que des mesures fermes et immédiates soient prises à son encontre»

Véronique Chagnat, directrice de la communication du groupe Orllati

Christophe Reymond précise avoir pris cette décision «dans l'intérêt de la personne et de l'institution». En d'autres termes, pour calmer le jeu et éviter l'escalade avec le groupe Orllati, qui peut encore déposer une plainte pénale contre Jean-Luc Pirlot. Ce dernier n'a plus de mandats dans le secteur de la construction, mais reste employé du Centre patronal, où il représente notamment des associations de garagistes, carrossiers et transporteurs routiers.

Cet épisode démontre le pouvoir croissant du groupe Orllati, à mesure qu'il taille des croupières à ses concurrents en Suisse romande. Mais aussi les résistances tena-



ces que suscite son expansion. En 2017, le promoteur immobilier Bernard Nicod et certains de ses alliés avaient tenté de lui mettre des bâtons dans les roues en dénonçant de prétendues infractions environnementales dans le Gros-de-Vaud. En mars dernier, des membres de l'AVGD, emmenés par Jean-Luc Pirlot, étaient allés voir la conseillère d'État Jacqueline de Quattro pour s'inquiéter d'un soi-disant traitement de faveur de l'administration vaudoise au profit du groupe Orllati.

**Avni Orllati, propriétaire de l'entreprise éponyme. L'irrésistible marche en avant de son groupe continue de faire des vagues.**

Darrin Vanselow

Un reproche totalement contesté par le Département du territoire et de l'environnement qui dirige Jacqueline de Quattro. Mais qui s'explique par les liens historiques entre la conseillère d'État et le groupe Orllati. En 2017, Jacqueline de Quattro avait inauguré le projet de Tour des Cèdres, porté par Orllati en association, à l'époque, avec Bernard Nicod. Et le communicant Marc Comina, qui avait piloté sa première campagne pour le Conseil d'État en 2007, travaille aujourd'hui pour Orllati.

## Carnivores et antispécistes se toisent devant Swiss Expo

### MANIFESTATIONS

En marge de la foire bovine lausannoise, les opposants à l'exploitation animale ont partagé la scène avec le «barbecue de la liberté», sans heurts.

En se rendant à Swiss Expo, le public a eu droit hier après-midi au contraste parfait. Face à l'entrée principale, une centaine de militants de l'Association pour l'égalité animale (PEA) entonnent des slogans tels que «élevage, abattoir, les spécistes, y en a marre» ou encore «venir à Swiss Expo, c'est se foutre des animaux». Vêtue d'un manteau rouge sang et armée d'un mégaphone, la présidente de l'association antispéciste, Pia Shazar, dénonce une «exposition de honte» qui véhicule une «image idéalisée de l'élevage». Dans son viseur, non pas les éleveurs,



Les antispécistes ont donné de la voix avec des slogans tels que «venir à Swiss Expo, c'est se foutre des animaux».

«mais un système qui opprime et qui tue». Parmi les militants, Anne-Marie, cheveux blancs et lunettes noires, vient pour l'occasion depuis Estavayer-le-Lac (FR). «On va beaucoup trop loin», s'insurge-t-elle en brandissant à bout de bras une photo format A3 sur laquelle un

boucher décapite un veau dans une mare de sang. «Quand il y aura assez de jeunes qui prennent la relève, j'arrêterai», confie la femme de 73 ans. Deux cents mètres plus loin, derrière un cordon de huit policiers, un monde baigné de fumée et d'odeurs de grillade se dévoile.



Le vice-président de l'UDC du Jura-Nord vaudois Ruben Ramchurn devant son «barbecue de la liberté». Photos: Keystone/Martial Trezzini

Alors que les antispécistes sont en majorité des femmes, les grilleurs sont surtout masculins. Les cheveux teints de rouge ou de turquoise font place aux casquettes solidement vissées et les écharpes colorées se muent en salopettes de travail. Là, sous les flèches

géantes à côté des halles sud, a lieu la «grillade de la liberté» organisée par Ruben Ramchurn, vice-président de l'UDC du Jura-Nord vaudois.

Steaks hachés, saucisses de veau, merguez et autres saucisses à rôtir cuisent sur deux grils professionnels et sont donnés

gratuitement. Toute la viande, d'une valeur de 1000 francs, est offerte par des éleveurs de la région, qui «préfèrent rester anonymes», souligne Ruben Ramchurn. De la provocation, son initiative en réponse à la PEA? «Des évangélistes qui vont à la Gay Pride, ça, c'est de la provocation. Nous, on est à notre place», tranche-t-il, pince de barbecue à la main. Parmi les mangeurs de viande, beaucoup d'exposants venus soutenir la démarche. Pour Jérôme Deillon, éleveur de Romont qui présente seize vaches laitières, la manifestation des antispécistes est un manque de respect. «Chacun a le droit de dire ce qu'il veut, mais pas ici. On veut qu'ils respectent notre exposition», tonne le jeune homme de 19 ans. Malgré la proximité des deux manifestations, aucun incident n'est à déplorer, selon la police, qui avait déployé un dispositif en prévention. SAMI ZAÏBI